

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

8 novembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° II-2825

présenté par

M. Coquerel, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Corbière, Mme Rubin, Mme Fiat, M. Lachaud,  
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,  
M. Ratenon, Mme Ressiguiier, M. Ruffin et Mme Taurine

-----

**ARTICLE 67**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, nous nous opposons à la désindexation sur l'inflation des revalorisations des aides et allocations suivantes : l'Aide personnalisée au logement (APL), l'Allocation de logement familiale (ALF), l'Allocation de logement social (ALS), la prime d'activité et l'Allocation aux adultes handicapés (AAH).

En effet, si la revalorisation des aides et allocations présentées dans cet article est normalement indexée sur l'inflation, ce n'est pas par pur hasard. En effet, lorsque ces aides ne sont pas revalorisées annuellement sur l'inflation, cela revient à une baisse de celles-ci en termes réels, alors même que ses bénéficiaires sont précaires. Ainsi, ces derniers toucheront toujours le même montant nominal d'aides, alors que dans le même temps le prix des biens qu'ils doivent payer aura augmenté, mais aussi leur loyer, le prix de leurs assurances, etc. Comment ceux qui avaient déjà du mal à boucler leurs fins de mois en 2019 pourront-ils s'en sortir en 2020 ? L'indexation sur l'inflation ne devrait jamais être une variable d'ajustement budgétaire pour faire des économies !

Cet article, que nous proposons de supprimer, résume à lui seul ce budget injuste. Les baisses d'impôts ne bénéficieront pas aux plus modestes qui ne payaient déjà pas ces impôts. Mais elles seront financées par ces derniers, notamment via le quasi gel de leurs prestations sociales proposé dans cet article !